

2012/4757 - Attribution de subventions d'un montant global de 2 550 euros à des associations étudiantes pour l'organisation de divers projets et manifestations. (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 03/09/2012, p. 2100)

Rapporteur : M. ARRUE Jean-François

M. ARRUE Jean-François, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, alors que vous nous demandez d'approuver des subventions pour diverses associations étudiantes et l'organisation de quelques colloques sur des sujets toujours très variés et parfois même surprenants, la publication du palmarès du magazine l'Etudiant sur les villes où il fait bon étudier en France, nous amène à quelques réflexions.

Si la note générale de la ville (5^e sur 41) est satisfaisante, elle recule d'une place depuis l'année dernière et surtout, elle est très mal classée dans trois domaines sur lesquels je souhaite revenir rapidement :

- Le sport : 26^e/41 villes. Le nombre d'équipements sportifs (et notamment de piscines) n'est pas suffisant. Nous l'avons dit à plusieurs reprises ici. Les subventions qui vont facilement vers les clubs de haut niveau devraient aussi davantage être dirigées vers ces 130 000 jeunes qui étudient dans notre ville.

- Les transports : 20^e/41, avec notamment des tarifs élevés par rapport à la moyenne des villes. Vous souhaitez une ville sans voiture (du moins, vos partenaires Verts le souhaitent) mais encore faut-il avoir une alternative crédible comme, par exemple, une politique tarifaire attractive en fonction des publics.

- Le logement : c'est le plus mauvais classement, la ville est 35^e/41. Quelle est véritablement votre politique en matière de logement étudiant ? Vous n'avez pas souhaité récupérer cette compétence au Grand Lyon lors de la loi de décentralisation de 2004 qui vous en donnait la possibilité mais pouvez-vous vraiment rester en dehors de cette problématique essentielle pour les étudiants ?!

Sur ces sujets de vie quotidienne, je pense que votre action n'est pas suffisante pour que Lyon soit vraiment considérée comme une vraie ville amie des étudiants. La culture, les événements festifs, c'est utile à l'épanouissement de nos étudiants mais se loger, se déplacer et dans une moindre mesure, faire du sport, c'est indispensable ! Je vous remercie.

M. ARRUE Jean-François, Conseiller municipal délégué : Quelques mots de réponse sur les domaines que je connais à peu près. Le domaine des sports m'est moins familier mais j'ai quand même quelques idées sur la question du sport.

Je crois d'abord qu'interpréter de cette façon là le classement du journal de l'Etudiant, c'est ne pas prendre en compte la réalité de la cité lyonnaise en tant que ville universitaire. Notre ville, en dépit des efforts qui ont été déployés par les équipes successives, en dépit de la qualité de son plateau académique et scientifique, notre ville, dans l'esprit de trop de Lyonnais encore, n'est pas suffisamment identifiée à une ville universitaire. Cela tient à des raisons historiques que je ne veux pas développer. Mais à l'inverse d'autres capitales provinciales, il a quand même fallu attendre la fin du XIXe siècle pour que les universités apparaissent à Lyon, sous la pression du pouvoir central, alors que n'était né spontanément de la vie intellectuelle locale que l'ancêtre de l'école centrale et l'ancêtre de l'EMLYON business, l'ancienne Sup de Co, qui avait été sentie comme absolument nécessaire par la population lyonnaise qui était une population laborieuse avec la fabrique, le négoce, etc. Je crois qu'il faut quand même avoir ça en tête.

On est bien classé par le journal de l'Etudiant, ne boudons pas notre plaisir. On l'est encore bien davantage par le classement britannique QS world qui est un classement mondial, comme son nom l'indique, dans le cadre duquel nous sommes 14^e. Alors, je ne connais pas par cœur la liste des villes qui sont devant nous, ni des cités absolument réputées qui sont derrière nous mais en tout cas, 14 sur le niveau mondial, ça n'est pas tout à fait rien !!

On a des zones de faiblesse qui sont à côté de nos zones d'excellence et il est naturel de parler davantage des trains qui n'arrivent pas à l'heure que des trains qui arrivent à l'heure.

Sur la question du logement étudiant, on souffre d'une difficulté qui est largement partagée au niveau des villes françaises. D'une façon générale, dans les villes universitaires françaises, le logement étudiant n'est pas suffisamment important, on est très loin des objectifs du

rapport Anciaux. Rares sont les villes de provinces qui parviennent à obtenir les objectifs qui étaient fixés par ce rapport et nous sommes les 2^e plus mauvais après Paris, il faut bien le reconnaître.

On en a conscience. On a également conscience que cette compétence, comme vous l'avez rappelé, Madame Balas, est une compétence de l'Etat et pas une compétence des Collectivités. Je crois qu'il est tentant de s'emparer de cette compétence mais pour s'en emparer, il faudrait pouvoir s'emparer des crédits qui vont avec et ça, les crédits qui vont avec, on savait bien qu'on ne les aurait pas, donc nous n'avons pas fait ce choix là.

Nous avons mis l'accent pour résorber notre retard sur d'autres outils. Vous le savez peut-être, sinon je vous l'apprends, depuis l'adoption du schéma de développement universitaire par la Communauté urbaine de Lyon en décembre 2010, un grand champ d'action s'est ouvert en vue de favoriser l'émergence de logements étudiants. Nous nous sommes fixés comme objectif, dans le cadre de ce schéma de développement universitaire qui est une première au niveau français, de créer 1 000 logements nouveaux par an, jusqu'en 2020. Je dis bien « créer », ça ne prend pas en compte les multiples opérations de réhabilitation qu'il est nécessaire d'entreprendre dans un parc qui est un petit peu vieillissant puisque pour une grande partie, il remonte aux années 60-70.

C'est un petit peu compliqué parce qu'il y a des tableaux de marche. Qu'est-ce qu'une cité universitaire nouvelle ? Est-ce une cité universitaire pour laquelle le plan de financement est monté, pour laquelle le projet est absolument bouclé, pour laquelle les autorisations administratives sont obtenues ou s'agit-il de quelque chose qu'on inaugure ? En lisant ces différentes façons d'appréhender le problème et en faisant des projections sur ce qui va se passer en 2013, 2014 et 2015, on peut penser que sur les prochaines années, il y ait 1 000 résidences universitaires nouvelles par an. Ca, c'est notre action à nous propre.

S'y ajoute -et ça a été rappelé par Mme Fioraso lors de sa visite à l'ENS il y a une quinzaine de jours- une action qui vient d'être lancée par le Gouvernement avec des crédits qui vont permettre d'amplifier encore le mouvement donné au niveau local.

Je passe rapidement sur les dispositifs mis en place pour favoriser la construction de cités universitaires nouvelles. On connaît les difficultés auxquelles se heurtent les promoteurs. C'est une distorsion entre le prix du foncier, entre le terrain disponible et la capacité de financement que le locataire final sera en mesure de supporter.

On met en place un certain nombre de systèmes par des fléchages de terrain à proximité des campus mais également à proximité des grands axes de transports en commun. On envisage au niveau du Grand Lyon l'assouplissement d'un certain nombre de règles d'urbanisme, notamment sur des obligations de parkings, des choses comme ça, qui sont applicables sur du logement de droit commun mais moins justifiées sur les logements d'étudiants. Il y aurait quelques autres mesures que je pourrais évoquer mais ce serait trop long.

On est 20^e en matière de transport. Je n'ai pas examiné finement l'étude du magazine de l'Etudiant mais ça ne me paraît pas correspondre à la réalité de la situation des transports des étudiants dans l'agglomération lyonnaise ou alors c'est vraiment que les 19 autres sont très, très, très forts. Je crois plutôt, d'après les témoignages que j'ai, que le réseau de transport est un réseau tout à fait digne de la qualité des sites que nous avons à desservir. J'y mettrais un petit bémol : la difficulté qu'il y a pour joindre un campus, parmi tous les campus de l'agglomération, qu'est le campus de Bron. Là aussi, il y a une raison historique : pendant des années, les responsables successifs ont négligé de construire de la résidence universitaire à Bron. Il est bien certain que si on ne fait pas de la résidence universitaire à proximité d'un site et bien, il faut amener les étudiants en provenance d'autres parties de l'agglomération et je crois que c'est tout le drame de la ligne T2 qui dessert le campus de Bron.

Sur la question des sports, nous souffrons de manque d'équipements, je crois que Thierry Braillard donnera des explications plus pertinentes que celles que je ne pourrais donner. Mais le déficit d'équipements dont nous souffrons ne se retrouve pas -et je m'en réjouis- sous forme d'un déficit d'activités sportives de la part de la population universitaire de l'agglomération. Ce n'est pas vrai.

C'est une question dont je me suis préoccupé dès le début du mandat parce que je l'avais moi-même vécue comme étudiant. Je n'avais pas tellement l'impression que les choses avaient fondamentalement changé depuis et les réponses que je me suis attirées de la part des responsables d'établissements de clubs sportifs, c'est que grâce à l'optimisation des créneaux d'utilisation des différents types d'équipements, qu'il s'agisse d'équipements proprement universitaires ou d'équipements de droit commun de la collectivité, et bien la jeunesse, et plus particulièrement la jeunesse étudiante, réussit à exercer des activités sportives de façon relativement satisfaisante. Je

crois que les résultats qu'obtiennent les étudiants lyonnais dans le cadre de grandes compétitions nationales ou internationales sont là pour en attester.

J'ajoute que cette question-là ne nous a pas échappé non plus, puisque dans le cadre du Plan de Campus qui est également un partenariat entre le Grand Lyon et les universités de Lyon, l'un des premiers équipements que nous avons inauguré est précisément la réfection de toute une plaine des jeux qui se trouve sur le campus de la Doua à Bron et qui, -passez-y, vous verrez- est utilisée d'une manière tout à fait intensive. Voilà ce que j'avais à dire.

On n'est pas si mauvais que ça sur le plan universitaire, c'est vrai que les choses pourraient aller beaucoup mieux. Si on avait plus de crédits, que ce soit au niveau du Grand Lyon ou au niveau de la Ville de Lyon en matière de subventions aux associations étudiantes, vraiment ce serait un grand plaisir pour moi de faire beaucoup mieux. Mais je me rends compte que mes collègues en charge d'autres délégations sont comme moi, ils sont comme nous. Ils évoluent dans un périmètre financier constraint et comme cela a été rappelé tout à l'heure par un adjoint, entre augmenter les ressources fiscales et diminuer les dépenses il y a une espèce de choix cornélien qui est à faire en permanence. Je crois que la solution que nous adoptons est une solution relativement équilibrée et que nous ne nous débrouillons pas si mal avec les moyens dont nous disposons.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de ce rapport. Il n'y a pas d'opposition ?
Elles sont adoptées.
(Adopté.)